

**Arrêté n° 25-052 portant nomination de la présidente de la commission du fonds de
solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)**

Le président de l'université Jean Moulin,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2022-12-16-sco du 13 décembre 2022 portant approbation par le conseil d'administration du règlement applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) ;

Vu la délibération n° D2025P-01-01-ins du 7 janvier 2025 portant élection de M. Gilles BONNET, professeur des universités, à la présidence de l'université Jean Moulin ;

Vu l'arrêté n° 25-001 du 8 janvier 2025 portant nomination des membres de l'équipe présidentielle de l'université Jean Moulin,

Arrête

Article 1 – Madame Nathalie KRIEF, première vice-présidente chargée de la Commission de la formation et de la vie universitaire, est nommée présidente de la Commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Article 2 – En l'absence de Madame Nathalie KRIEF, Madame Agnès CUREL, vice-présidente déléguée chargée de la vie étudiante et du handicap, assure la présidence de la Commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

Article 3 – Le présent arrêté prend effet au 1^{er} février 2025 et il abroge, à la même date, l'arrêté n° 21-064 du 26 janvier 2021.

Article 4 – Le directeur général des services de l'université Jean Moulin est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les panneaux d'information de la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI) et publié sur le site internet de l'université.

Fait à Lyon, le 10 février 2025

Le président de l'université Jean Moulin



Gilles BONNET

